

# REVUE DE PRESSE

30 avril 2024

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** information  
télé  
*MÉDIAS* *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



**La Fédération**  
des centres de services  
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

**influence**

**GUERRE ISRAËL-HAMAS**

# Quand le conflit s'invite au primaire

## Un concert d'écoliers, des chansons en hébreu et la guerre à Gaza : comment traiter de sujets délicats à l'école ?

**STÉPHANE BAILLARGEON**  
LE DEVOIR

**L**

e conflit israélo-palestinien et la guerre à Gaza ont des répercussions jusque dans une activité artistique d'une école primaire de Montréal. La controverse est née à la divulgation d'un programme de concert de jeunes élèves de deuxième et quatrième années qui comprenait des pièces en hébreu, mais aucune en arabe.

L'école a d'abord songé à toutes les retirer à la suite du questionnement d'un parent, puis elle a modifié son plan pour réduire la place prise par la langue d'usage en Israël dans le concert. Une chanson faisant référence à un soldat « vaillant » et « courageux » a été éliminée ; une autre a été fredonnée ; deux autres pièces, l'une musicale et l'autre chantée en hébreu, sont restées intactes. Le program-

me prévoyait aussi une pièce livrée par une chorale d'enfants de sixième année, qui a finalement été interprétée en version anglaise. Elle sera reprise dans deux semaines au concert des finissants.

La dispute montre que tout le réseau de l'éducation, de l'école primaire jusqu'à l'université, peut se retrouver emmêlé dans le conflit israélo-palestinien. Les campus du continent surchauffent en raison de la guerre à Gaza. Plusieurs universités des États-Unis sont occupées depuis des jours par des partisans de la cause palestinienne. Des tentes ont fait leur apparition à McGill.

La controverse montréalaise soulève aussi des questions de fond sur l'intention et la liberté pédagogiques, le droit de regard des parents sur le contenu des programmes et les balises légales et éthiques encadrant (ou pas) l'enseignement.

« En ce qui concerne le traitement des thèmes sensibles, une norme d'éthique professionnelle dit que les enseignants doivent s'abstenir d'utiliser leur position d'autorité pour faire la promotion d'un point de vue particulier. Presque tous sont d'accord sur ce principe d'impartialité appuyé par la jurisprudence », dit le professeur Bruce Maxwell, de l'Université de Montréal.

« Dans ce cas, les perceptions et les intentions réelles sont aussi importantes », affirme le spécialiste du traitement des questions délicates à l'école.

Le programme musical et ses chants hébreux, dans le contexte du conflit à Gaza, constituaient-ils un



**le journal  
de montréal**

# UNE PROF ACCUEILLE CHEZ ELLE SON ÉLÈVE QUI S'ÉTAIT CONFIÉE

JONATHAN TREMBLAY

**Une enseignante au primaire de Lanaudière a été tellement touchée par la confiance que lui a témoignée son élève en lui dévoilant avoir été agressée sexuellement dans son foyer d'accueil qu'elle a décidé de l'accueillir chez elle de façon permanente.**

«Ce soir-là, je lui ai dit que je ne l'abandonnerais jamais », a laissé tomber hier avec émotion la professeure au primaire, au palais de justice de Joliette.

La dame, dont l'identité est protégée pour ne pas révéler celle de la victime d'Alain Lavallée, a livré un émouvant témoignage devant le tribunal.

## MARQUÉE À JAMAIS

En 2021, au début de l'année scolaire, l'enseignante a rappelé à ses élèves qu'il était important de se confier s'ils vivaient une situation difficile à la maison.

Dès la fin des classes, le message avait fait son chemin.

Une jeune fille est venue lui déverser les horreurs qu'elle avait endurées chez elle depuis quatre ans.

«Ça m'a marquée à jamais. C'était une telle confiance qu'elle me donnait, a confié la prof, qui ne se serait jamais doutée de l'impact de ses mots. Aucune formation ne m'avait préparée à intervenir dans un moment comme celui-là. [...] Quand elle a quitté dans le corridor avec la DPJ, ça m'a déchirée ».

## SANS PYJAMA

Le lendemain, la victime d'agressions sexuelles répétées avait été placée dans un autre foyer d'accueil. C'est alors

que la jeune fille a joint son enseignante sur une application web.

«Elle m'a écrit : "Je n'ai même pas de pyjama". Je me souviens m'être effondrée, se remémore la dame. Mon mari m'a dit en sacrant : "On va la chercher" !»

À partir de là, le couple qui n'avait pas eu la chance d'avoir un enfant biologique a entamé les démarches pour accueillir la petite chez lui.

«Nous ne pouvions envisager que cette enfant soit si seule, sans plus aucun repère ni lien d'attachement. Elle avait tout perdu. Pour nous, c'était très clair. On a voulu lui offrir ça », a dit l'enseignante.

Malgré quelques embûches, celle qu'elle appelle désormais affectueusement sa «cocotte» a le projet de demeurer chez elle jusqu'à sa majorité.

«Dans tout ça, le plus beau, c'est qu'on s'est trouvés. Je serai là pour elle, tant que cela sera son désir, a renchéri la mère d'accueil, en sanglots. Je lui ai fait une promesse. Je serai toujours là pour l'écouter, la comprendre et la prendre dans mes bras.»

«Mon mari et moi l'aimons et tenons à elle, énormément. Nous ferons tout pour elle », a-t-elle soutenu.

manquement aux obligations normatives ? « Ça dépend de l'intention de l'enseignant qui a choisi les chansons, répond le professeur. Si le but est de communiquer directement ou indirectement l'idée que les Israéliens sont en quelque sorte les seules ou principales victimes du conflit, il me semble évident qu'il s'agit d'un manquement à l'impartialité. Si, par contre, le but est de faire un geste de solidarité avec les Israéliens dans le conflit ou de faire la promotion de la paix en général, c'est un peu moins problématique. »

La principale intéressée le dit franchement et clairement : elle n'avait aucune intention politique en choisissant de faire apprendre des chants hébreux à ses jeunes élèves. « Je ne fais pas de politique, moi. Je fais de la musique, dit l'enseignante. Pour moi, ça devient politique si on veut en faire de la politique. Ce n'est pas mon cas. J'ai choisi de beaux chants qui parlent de paix et je n'ai pas du tout pensé aux conflits qui se passent à travers le monde. »

Les choix musicaux programmatisés avaient d'ailleurs été faits avant l'attaque du Hamas perpétrée en sol israélien le 7 octobre 2023 et la riposte de l'État hébreu à Gaza qui perdure depuis. Certaines chansons en hébreu sont répétées dans l'école depuis des années.

En 28 ans de carrière, c'est la première fois que l'enseignante vit une telle situation. « C'est de la censure, carrément. Je fais chanter des enfants, et je ne pense pas à des "messages sataniques" en sélectionnant ce que je leur apprends. »

*Le Devoir* a choisi de ne pas divulguer le nom de l'établissement au cœur de la controverse afin de ne pas envenimer une situation à laquelle des enfants sont déjà mêlés malgré eux.

### **Censure et liberté**

Au primaire et au secondaire, la liberté d'enseignement ne se joue pas comme à l'université. Les enseignants jouissent plutôt d'une liberté pédagogique limitée, liée à une autonomie

professionnelle, mais aussi à l'obligation de respecter un programme scolaire. Ils doivent également suivre des normes éthiques sous la gouverne du droit de gérance de la direction des écoles.

« Il y a un droit de la direction d'intervenir et de faire des choix, comme on l'a vu dans le cas des chansons, résume le professeur Maxwell. Il faut faire preuve de compassion envers les directions, qui sont tiraillées entre les demandes des parents, des employés, des enseignants. C'est une situation très délicate, très difficile à naviguer. »

Des parents ont aussi vu de la censure sous forme de modification du concert de l'école de leurs enfants. « Soyons clairs : nous sommes inconditionnellement empathiques et solidaires de toutes les personnes qui souffrent de cette guerre terrible, et de tous les autres conflits par ailleurs. Mais nous ne pouvons nous résigner à accepter que parfois, il soit acceptable d'annuler un objet culturel sur la base de l'origine ethnique », ont écrit les quatre signataires (Véronique Bugaud, Francis Clermont, Olivier Demers et David Bishop) d'une lettre de dénonciation de la situation envoyée à la direction de l'école, puis au *Devoir*.

La direction de l'école réfute cette position. « Notre rôle n'en est pas un de censure, mais d'éducation », a répondu la directrice dans une note envoyée à des parents le 12 avril dernier. « À partir du moment où une situation touche les valeurs de plusieurs individus de part et d'autre, il est de mon devoir d'agir et de prendre une décision qui prend en compte des besoins exprimés et des valeurs d'inclusion, de respect et de diversité qui caractérisent notre belle école. »

La directrice du conseil d'établissement défend la même position.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a été mis au courant de la controverse et balaie tout

autant les reproches de censure. « En éducation, lorsque des sujets touchent les valeurs des individus de part et d'autre, il est important de les aborder avec sensibilité et en tenant compte du respect de la diversité, de l'ouverture à l'autre et de l'empathie », écrit au *Devoir* Alain Perron, responsable des relations de presse du CSSDM. « D'ailleurs, il n'est pas dans notre mandat d'exercer une quelconque forme de censure sur les contenus pédagogiques, artistiques ou leur provenance. Nous nous concentrons sur notre mission : éduquer et faire réussir nos élèves, dans le respect de nos valeurs communes. »

Le CSSDM est intervenu au début du conflit en Ukraine pour soutenir les élèves affectés par cette guerre et suggérer des ressources aux établissements et aux enseignants. Au mois de juin, il offrira également une formation sur la liberté pédagogique et les sujets délicats à l'école. Elle portera sur « la position professionnelle à adopter en lien avec le traitement juste et responsable des thèmes sensibles en enseignement », explique M. Perron, en citant la religion, le racisme et la sexualité.

Cette formation sera d'ailleurs donnée par le professeur Bruce Maxwell, qui vient de corédiger un guide destiné au personnel enseignant et à la direction des établissements intitulé *La liberté pédagogique et les thèmes sensibles à l'école*. Le Centre de services scolaire Marie-Victorin a produit son propre guide pour soutenir la réflexion sur la pertinence et la manière d'aborder certains thèmes avec des élèves. Un aide-mémoire tout simple rappelle qu'il faut se demander si le thème est en harmonie avec le programme, si le traitement est impartial, s'il peut se faire sans choquer inutilement les élè-

ves et s'il est adapté à leur âge.

Le professeur Maxwell rappelle que le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord, tous États et provinces confondus, qui ne s'est pas doté d'un code d'éthique pour les enseignants, qui n'ont d'ailleurs pas non plus d'ordre professionnel ici. Le Québec déroge en fait de la norme mondiale dans ce domaine.

« Il y a une conséquence grave à cette lacune, dit le spécialiste. On se retrouve dans une grande incertitude autour du devoir des enseignants, autant chez les membres du public que chez les enseignants. Mais il ne suffit pas de mettre en place un code : il faut le publier et créer des mécanismes pour l'appliquer. En l'absence de code, c'est le ministère de l'Éducation qui reçoit et traite les plaintes. C'est une situation inhabituelle et malheureuse qui va à l'encontre du modèle de professionnalisation de l'enseignement. »

**Je ne fais pas de politique, moi. Je fais de la musique. Pour moi, ça devient politique si on veut en faire de la politique. Ce n'est pas mon cas.**

L'ENSEIGNANTE DE MUSIQUE

## Le programme en question

L'école primaire touchée par la controverse a l'habitude d'offrir des concerts de fin d'année qui comportent des pièces en plusieurs langues — en français, en anglais, en latin ou en inuktitut, par exemple. Cette fois, le 26 mars, un parent a remis en question l'inclusion de pièces du folklore hébreu en invoquant les sensibilités entourant le conflit israélo-palestinien.

Le programme initial comprenait cinq titres d'origine juive, dont quatre pour les élèves de deuxième et de quatrième : *Shalom*, *Al Shlosha D'Varim*, *BaShana HaBa'a* et *Tsena, Tsena*. La direction a annulé le programme le 5 avril. Les parents mécontents ont envoyé une lettre de protestation le lendemain, et les pressions ont continué dans les jours suivants, y compris au conseil d'établissement.

Le programme modifié a finalement été livré devant public le 17 avril.

*Tsena, Tsena* a été retirée. Son premier couplet a justifié la décision : « Sortez, sortez... les filles, et voyez / les soldats dans le village / Par ici, par ici / n'ayez pas peur / d'un militaire vaillant ! » La pièce instrumentale *Shalom* est demeurée telle quelle, tout comme la chanson *Al Shlosha D'Varim*. La pièce *BaShana HaBa'a* a été fredonnée. *Keshet L'vana* a quant à elle été livrée en anglais. Elle a été chantée par les enfants de sixième année et sera reprise dans un second concert, celui des finissants, le 16 mai.

# ACTUALITÉS

## *Le danger du jovialisme*

# L



**MICHEL  
DAVID**

a pensée positive est assurément une bonne chose quand on se lance dans une entreprise qui nécessitera une bonne dose de courage et de détermination. Il ne faut cependant pas la confondre avec le jovialisme, qui risque de faire sous-estimer l'ampleur du défi et de donner une fausse impression de sécurité.

Le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, a déclaré dimanche que le nouveau plan d'action sur lequel lui et cinq de ses collègues planchaient depuis 14 mois permettrait d'« inverser le déclin très rapidement », même s'il n'a pas voulu dire combien de temps il faudra pour constater ce renversement.

La bonne volonté du ministre ne fait pas de doute, et on voudrait bien partager son optimisme, mais l'évolution des indicateurs démographiques entre 2001 et 2021 que souligne son propre document reflète une tendance dangereusement lourde. Selon lui, grâce aux mesures que le gouvernement Legault a mises en place depuis son arrivée au pouvoir, en 2018, « les changements sont bel et bien amorcés », mais on a du mal à en percevoir les effets.

En toute justice, il faut reconnaître que ce gouvernement a fait plus

pour la protection du français que tous ceux qui l'ont précédé depuis celui de René Lévesque. Durant son bref mandat, Pauline Marois avait bien essayé, mais les partis d'opposition, y compris la CAQ, l'avaient empêchée de donner le coup de barre qu'elle aurait souhaité.

Malgré ses insuffisances, la loi 96

a indéniablement constitué un progrès. La question est plutôt de savoir s'il est encore possible d'assurer un environnement propice à la survie d'une société française dans le cadre d'une fédération totalement dominée par l'anglais.

•••••

Le plan dévoilé par M. Roberge reprend pour l'essentiel les mesures que le gouvernement a égrenées au cours de la dernière année. La plus grande part du budget, soit 320 millions en cinq ans, sera consacrée à la francisation des travailleurs étrangers temporaires. Encore faudra-t-il trouver des enseignants, qui manquent déjà cruellement dans les écoles. Et surtout espérer que Justin Trudeau acceptera de freiner l'afflux de ces travailleurs.

Ce n'est pas avant l'an prochain que le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, présentera son projet de loi visant à imposer plus de contenu québécois sur les plateformes de diffusion en continu, dont lui-même semble encore ignorer le contenu. Là encore, la « découvrabilité » des contenus culturels québécois nécessitera une étroite collaboration avec les instances fédérales.

La grande nouveauté du plan de M. Roberge est la confection d'un



tableau de bord qui permettra de faire un suivi annuel de l'état de santé du français. Il y a cependant là un sérieux défi de transparence, les gouvernements ayant la fâcheuse tendance à vouloir embellir la réalité.

Récemment, le PQ a vivement critiqué la méthodologie utilisée dans le tableau de bord que le ministre de la Santé, Christian Dubé, a lancé il y a deux ans. Certains indicateurs ont été modifiés, ce qui a rendu impossible un suivi dans le temps. Quand *Le Devoir* a souligné certaines « invraisemblances » dans les délais d'attente en psychiatrie, une porte-parole a pudiquement reconnu qu'il fallait « rester prudent dans l'interprétation des résultats ».



Depuis des décennies, on a régulièrement reproché aux divers rapports sur la situation français de travestir la réalité, soit pour l'embellir, soit pour la noircir, chacun choisissant les indicateurs qui peuvent justifier ce qu'il souhaite croire.

Le réflexe d'un gouvernement est généralement de voir le verre à moitié plein. Il y a trois semaines, une étude de l'Office québécois de la langue française indiquait que la proportion de Québécois utilisant

uniquement le français au travail avait diminué de 7 points à l'extérieur de Montréal entre 2016 et 2023. M. Roberge a plutôt noté que celle des anglophones travaillant exclusivement ou généralement en français avait augmenté de 5 points. « C'est une avance qui a été possible grâce à la loi 96 », a-t-il dit, sans toutefois expliquer pourquoi cette même loi n'avait pas eu le même effet sur la langue de travail des francophones.

Sans surprise, le porte-parole péquiste, Pascal Bérubé, a qualifié son plan d'« opération de relations publiques » qui ne pourra pas freiner le déclin du français, encore moins renverser la tendance. Sa collègue de Québec solidaire, Ruba Ghazal, lui a plus précisément reproché de ne pas avoir imposé la francisation obligatoire dans les milieux de travail.

La députée libérale de Bourassa-Sauvé, Madwa-Nika Cadet, a déclaré que le plan caquiste manquait « cruellement de vision et d'ambition ». Quand on sait que le PLQ a voté contre l'adoption de la loi 101 en 1977 et qu'il s'est opposé systématiquement à toutes les tentatives de la renforcer depuis, elle aurait pu se garder une petite gêne.

# ACTUALITÉS

III JUSTICE

## Neuf ans de prison pour le responsable d'un foyer d'accueil

### Il agressait l'une des fillettes de la DPJ qu'il avait accueillie

STÉPHANIE MARIN  
LE DEVOIR

Un homme qui était foyer d'accueil pour la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a été condamné à neuf ans de pénitencier pour avoir agressé sexuellement pendant des années une fillette qui avait été placée chez lui. La peine imposée à Alain Lavallée est pour tout ce qu'il a fait subir à cette enfant, mais aussi pour d'autres agressions commises sur une femme et deux adolescentes au cours des années.

Des crimes « répugnants », a lancé le juge Bruno Leclerc avant de prononcer la peine.

Cette période d'incarcération de neuf ans était une suggestion commune de la Couronne et de l'avocat de la défense. Le juge Leclerc, de la Cour du Québec, l'a entérinée lundi matin, au palais de justice de Joliette.

L'homme de Saint-Calixte, dans Lanaudière, et aujourd'hui âgé de 59 ans, faisait face à plusieurs chefs d'accusation. En janvier dernier, il avait choisi de plaider coupable à des chefs de contacts sexuels, d'incitation à des contacts

sexuels et d'agressions sexuelles.

L'enfant avait été placée chez Alain Lavallée et sa conjointe à l'âge d'un an. La victime a témoigné des attouchements et des agressions sexuelles qu'il lui a fait subir « chaque fois où sa conjointe quittait la résidence », est-il détaillé dans un résumé des faits de la cause, déposé à la Cour et signé par l'accusé. Elle rapporte un nombre incalculable d'attouchements et des fellations forcées, entre autres gestes criminels. Il forçait les autres enfants du foyer d'accueil à sortir de la maison pour l'agresser sans qu'ils soient témoins.

Ses crimes sexuels ont été dévoilés lorsque la fillette, qui avait alors 11 ans, s'est confiée à son enseignante de 6<sup>e</sup> année après la classe. Cette dernière est aussi venue témoigner dans la salle de cour, lundi, disant au juge que « rien dans sa carrière d'enseignante ne l'avait préparée à ça ». La fillette a subi des agressions pendant quatre ans, à partir de l'âge de sept ans.

« J'aimerais prendre une partie de sa souffrance », a déclaré l'enseignante. Elle a accueilli l'enfant chez elle, où elle a pu habiter après avoir fait les démarches auprès des services de protection de la jeunesse.

Des déclarations de ses victimes ont été lues lundi matin lors de l'étape des

observations sur la peine. Mais la fillette, maintenant adolescente, n'a pas été capable de raconter lundi au tribunal l'impact des agressions, a indiqué la procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Mélissa Plante.

Quant à Alain Lavallée, il ne s'est pas adressé au tribunal.

« Le tribunal aimerait avoir les outils pour remettre en place ce qui a été cassé, ce que vous avez brisé », a lancé le juge à l'homme, qui se tenait debout devant lui dans la salle de cour.

Le crime est « répugnant pour moi et pour la société », a ajouté le juge Leclerc, signalant qu'aucune peine ne pourra réparer tout ce qu'il a fait. La société « avait mis sa confiance en vous [et] vous avez tout brisé ».

Avec lassitude, le magistrat a ajouté que « les dossiers d'agression sexuelle, c'est [son] quotidien. » « C'est rendu qu'on ne fait que ça. Tous les collègues m'en parlent. Je ne sais pas ce qui se passe dans la tête des hommes, surtout de nos jeunes hommes. Va falloir que ça se règle », a lancé le juge Leclerc.

La peine d'incarcération de neuf ans est le résultat des crimes dans trois dossiers criminels distincts. Car Alain Lavallée avait aussi agressé sexuellement une femme de 30 ans ainsi que deux adolescentes. L'une d'elles l'avait même dénoncé, et la DPJ était intervenue. Il n'y avait toutefois pas eu de suite, est-il noté dans le résumé des faits, et aucune explication n'est indiquée.

**Le tribunal aimerait avoir les outils pour remettre en place ce qui a été cassé, ce que vous avez brisé**

LE JUGE BRUNO LECLERC





Loi sur la laïcité de l'État

## L'éparpillement militant de la FAE

PATRICK LAGACÉ

La Presse

**J'ai souvent dit mon opposition à la loi 21. Cependant, je prends acte du consensus sur cette loi qui proclame la laïcité de l'État : un parti dûment élu a fait adopter une loi appuyée par une majorité de mes concitoyens, loi qui a (jusqu'à maintenant) largement passé le test des tribunaux.**

La loi 21 passera-t-elle le test ultime, celui de la Cour suprême ?

On verra.

J'ai donc souvent dit mon opposition à la loi 21. Désormais, moins : à cause de ce que j'ai évoqué plus haut, de ce large consensus, du test de la légalité consacré par les tribunaux.

Le Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a annoncé hier qu'elle se joint à la contestation juridique de la *Loi sur la laïcité de l'État québécois* devant la Cour suprême... Le prétexte : la FAE en a contre le recours à la disposition de dérogation.

Puis-je dire mon opposition ?

Bien sûr, des profs peuvent être touchés par la loi 21, encore que les profs en exercice qui portent des signes religieux bénéficient d'une clause « grand-père ».

**Mais la loi jouit d'un appui populaire (entre 55 % et 65 % selon les sondages). On peut déduire qu'une majorité des membres de la FAE appuie la loi 21.**

On ne peut en être certain, bien sûr. Il faudrait consulter tous les membres de la FAE pour en être certain.

Ce qui est absolument certain, c'est que la FAE n'a pas consulté les membres de la FAE à propos de cette contestation de la loi 21, sous prétexte de bémol à propos de la disposition de dérogation, une question constitutionnelle qui n'a qu'un lointain rapport avec l'enseignement.

Non, les « instances » de la FAE ont plutôt été consultées en... 2013 !

Par... sondage.

J'insiste : ce ne sont pas tous les membres de la FAE qui ont été consultés, ce sont les instances syndicales. Et ces instances composées de délégués ont été sondées sur le principe de l'interdiction des signes religieux, à l'époque de la Charte des valeurs du Parti québécois. Donc : rien à voir avec la loi 21 des caquistes, rien à voir avec la disposition de dérogation : il n'en était pas question, en 2013.

**La FAE qui se lance dans la contestation de la loi 21 est un excellent exemple d'éparpillement syndical. On est loin des conditions de travail et d'exercice de la profession enseignante. On est dans le militantisme cher non pas aux membres, mais aux plus activistes des délégués, ceux qui font vivre les fameuses « instances ».**

Simon Landry est un enseignant qui s'implique beaucoup dans les débats publics. En septembre, il a publié un essai, *L'éducation au Québec en ce 21<sup>e</sup> siècle*, qui fait un constat lucide des ratés du système. Il critique le ministère, les centres de services scolaires et... les syndicats.

« Il est fort prétentieux de la part d'une fédération comptant des dizaines de milliers de membres de dire que cette dernière parle "au nom des profs" sur certains enjeux économiques et sociaux, comme si tous les enseignants du Québec avaient des convictions identiques, alors que les taux de participation à leurs instances sont par moments faméliques. »

Simon Landry ajoute aussi qu'au fil du temps, les syndicats d'enseignants ont été « récupérés » par des militants pour faire avancer des causes qui sont chères à leurs yeux, causes qui n'ont rien à voir avec les conditions de travail des profs.

« Une fédération syndicale ne représente pas tous les enseignants, écrit Simon Landry, mais plutôt la majorité de ses militants les plus ardens lorsqu'elle conteste un projet de loi (*comme celui de la loi 21 sur le port de signes religieux*) ou lutte contre une mesure socio-économique (*comme la tarification de divers services publics*). Certains enseignants s'opposent à l'interdiction du port de symboles religieux dans les écoles, alors que d'autres y sont entièrement favorables. Prendre position dans ce débat entièrement politique revient à aliéner une partie de son "membership", qui ne se sentira plus représentée par son syndicat. »

**C'est très bien dit. Les syndiqués les plus militants utilisent l'argent des membres et les ressources des « instances » pour faire avancer des causes qui ne gagneraient jamais l'assentiment d'une majorité des profs, si leurs causes étaient soumises à un référendum.**

Et n'oublions pas que la FAE a récemment envoyé ses membres en grève générale illimitée, sans fonds de grève, ce qui a considérablement heurté le portefeuille de plusieurs de ses membres. Dont certains ont dû faire la file devant des banques alimentaires...

Il est donc un peu étonnant, dans ce contexte, de penser que la FAE a du cash pour contester une loi devant la Cour suprême, une loi qui a bien peu à voir avec ce qui se passe en classe pour ses 66 000 camarades syndiqués.

J'ai une idée pour la FAE : demandez aux membres de financer les avocats qui vont travailler sur ce recours par une cotisation spéciale et volontaire. Juste pour voir si la contestation de la loi 21 devant la Cour suprême est à ce point importante pour la majorité de profs de la FAE qui ont autre chose à faire que de militer dans les fameuses « instances »...



## CHRONIQUES

# Marc Denis « encouragé » par les progrès du hockey québécois

ALEXANDRE PRATT

La Presse

**En avril 2023, Marc Denis était un homme déçu. Le rapport du Comité québécois sur le développement du hockey, qu'il avait présidé un an plus tôt, semblait prendre la poussière dans le sous-sol d'un bunker du gouvernement. « Ce rapport ne sera pas tabletté », avait promis l'analyste de RDS sur toutes les tribunes.**

Douze mois plus tard, comment ça va ?

Mieux. Beaucoup mieux. « Je suis pas mal moins fâché », m'a-t-il confié, lundi. Le gouvernement a entendu son cri du cœur, si bien que l'ancien gardien de la Ligue nationale a retrouvé l'oreille de la ministre Isabelle Charest et de son équipe. « Dans la dernière année, j'ai pu travailler dans l'ombre pour que nos recommandations ne soient pas oubliées. J'ai l'impression que notre rapport fait bouger les choses, alors qu'il y a un an, je ne pouvais pas te regarder dans les yeux et te dire que ça avait bougé. »

Marc Denis se dit « encouragé » par les progrès réalisés dans la dernière année. Non, tout n'est pas parfait. Il y a encore de la résistance au changement, comme l'a prouvé la plus récente crise à Hockey Québec. Il reste du travail à faire. Mais il y en a suffisamment qui a été accompli pour que Marc Denis se qualifie désormais d'« optimiste modéré ».

Voici l'état des lieux sur les neuf recommandations principales du comité.

### **Hisser le hockey au rang de sport national du Québec**

Dans les mois suivant le dépôt du rapport, deux scandales ont entaché le hockey. Celui de Hockey Canada, puis celui des initiations. Les commanditaires ont pris un bras de distance avec le hockey. Le gouvernement, aussi. Maintenant, la fin du purgatoire approche. Québec cherche le meilleur véhicule pour faire reconnaître le hockey comme sport national des Québécois. « C'est mon cheval de bataille, lance Marc Denis. J'ai espoir qu'on y arrivera. »

### **Prioriser le développement du hockey féminin**

La fédération vient de créer un nouveau département de trois personnes pour développer le hockey féminin dans la province. Les inscriptions chez les filles ont augmenté de 12 % en un an, et de 20 % par rapport à la dernière saison prépandémique. Attendez. Ça, ce sont les chiffres AVANT le succès de la nouvelle Ligue professionnelle de hockey féminin. Tout pointe vers un autre boom des inscriptions l'automne prochain. Plus il y aura de joueuses, plus il y aura d'équipes. Et plus il y aura d'équipes, plus la distance à parcourir pour trouver des adversaires rétrécira – un irritant majeur qui freine la croissance du sport chez les filles.

### **Accroître le respect et la sécurité au hockey**

Le comité recommandait de pénaliser plus sévèrement les bagarres dans le hockey junior. C'est maintenant chose faite. Depuis l'adoption du nouveau règlement, le nombre de combats dans la LHJMQ a chuté de 70 %. Autre mesure, qui sera annoncée cette semaine : Québec aidera financièrement les équipes de la LHJMQ pour l'achat de baies vitrées plus flexibles et de bandes plus sécuritaires. Pour les niveaux inférieurs, Hockey Québec a nommé cet hiver un directeur de la sécurité des joueurs, Stéphane Auger. L'ex-arbitre succédera bientôt à Jocelyn Thibault à la tête de la fédération. On peut présumer que la santé des hockeyeurs restera une de ses priorités.

### **Doter le Québec des infrastructures appropriées**

La pénurie de glaces est un problème important. C'est particulièrement frappant sur l'île de Montréal, où aucun nouvel aréna public n'a été construit depuis 20 ans. Le gouvernement vient d'investir 211 millions pour la

construction et la rénovation de plus de 200 patinoires, tant intérieures qu'extérieures. « C'est trop peu, estime Marc Denis. Mais au moins, il y a des investissements. Avant, il n'y en avait presque pas. » En parallèle, Québec a annoncé l'été dernier une enveloppe supplémentaire de 300 millions pour la construction et la réfection de plateaux sportifs en tous genres. Quelques villes pourraient en profiter pour bonifier leur offre de patinoires. Il est anormal qu'une ville comme Sainte-Thérèse, 25 000 habitants, n'ait pas d'aréna.

### **Conférer à Hockey Québec le pouvoir de gouverner**

Ici, les voyants sont au rouge. Comme l'a exprimé Jocelyn Thibault en février : « Tu as l'impression d'être dans une chaloupe pas de rames, dans une mer agitée. » Des associations régionales tirent la couverture de leur bord. Des ligues d'été gèrent leurs affaires de leur côté. Un gros chantier.

### **Inclure l'apprentissage du patin dans le programme scolaire du primaire**

C'est sur la glace. « Dans un monde idéal, ça se fait, explique Marc Denis. En Australie, tous les jeunes nagent. En Norvège, tous les jeunes font du ski de fond. Mais je comprends la complexité de réaliser quelque chose comme ça. Je ne veux pas faire de la politique, ce n'est pas mon domaine. Mais quand on voit à quel point c'est difficile dans le milieu de l'enseignement... C'est une autre machine qu'il faut impliquer. » Il reste convaincu que ce serait « un enseignement incroyable » pour les enfants. « Pas juste pour le hockey. Pour tous les sports de patin. »

### **Rendre le hockey accessible pour tous**

L'équipement coûte cher. L'inscription coûte cher. Les tournois coûtent cher. Pas juste ici. Partout. Comment réduire la facture des parents ? Québec a récemment investi 41 millions pour la création de centrales de prêt d'équipement, dans lesquelles les jeunes peuvent avoir accès gratuitement à des patins, par exemple. C'est un pas dans la bonne direction. Hockey Québec et le gouvernement se sont aussi associés pour acquérir 150 luges de parahockey. « Un investissement sans égal dans le hockey adapté », note Marc Denis.

Jocelyn Thibault, lui, m'a souligné la création récente d'un poste de coordonnatrice à l'équité, à la diversité et à l'inclusion chez Hockey Québec. Il est aussi fier de l'abolition des frais de certification pour les arbitres – « une mesure qui a donné de bons résultats ». Car il faut le rappeler : pas d'officiels, pas de parties.

### **Prioriser le plaisir du jeu**

« La première journée que je suis arrivé en poste, raconte Jocelyn Thibault, j'ai dit qu'il fallait ramener le plaisir dans le sport. Mais comment mesure-t-on ça, le plaisir de jouer ? C'est hyper subjectif. » La fédération a lancé plusieurs campagnes de sensibilisation, notamment à l'intention des parents.

### **Au moins, les gens en parlent. Ils sont plus conscients de cet enjeu. Il y a des efforts. On essaie de trouver des façons de mesurer cela.**

Jocelyn Thibault

Quelque part, quelque chose fonctionne. « Après une décennie d'inscriptions en baisse, ça fait trois ans de suite qu'on constate une hausse », se réjouit Jocelyn Thibault. Hockey Québec a par ailleurs écouté le comité et aboli les statistiques individuelles dans la catégorie d'élite M13AAA Relève, pour mettre l'accent sur l'apprentissage et le divertissement. Sage décision pour calmer les attentes des parents les plus crinqués.

### **Optimiser le développement de nos athlètes**

Un gros morceau pour le dessert. Comment améliorer la qualité des joueurs d'ici ? Plusieurs mesures sont évoquées dans le rapport du comité. Parmi elles, la création d'une ligue universitaire québécoise de première division.

Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) a été mandaté pour faire du démarchage auprès des universités. « Ça avance », confirme Jocelyn Thibault. « J'y crois, ajoute Marc Denis. C'est primordial. La LHJMQ donne des bourses incroyables à des cerveaux et des talents d'ici pour que ces jeunes aillent étudier ailleurs. Il y a un seul programme francophone au Québec, celui de l'UQTR [Université du Québec à Trois-Rivières]. [...] C'est une absurdité. On reconnaît l'autonomie des établissements d'enseignement, mais les universités doivent percevoir cela comme un investissement, avec un pouvoir d'attraction. »

Une recommandation qui pourrait bientôt devenir une réalité : l'embauche par Hockey Québec de quatre conseillers techniques qui se consacraient à temps plein au sport, plutôt qu'à l'administration. Le financement n'est pas bouclé, mais c'est dans l'air, s'emballent mes sources dans les arénas de la province.

Enfin, l'idée d'un programme national de développement pour les adolescents fait l'objet de pourparlers entre la LHJMQ, la Ligue Junior AAA, la Ligue M18AAA, le RSEQ et Hockey Québec. « Il faut trouver le meilleur véhicule pour un développement suivi, explique Jocelyn Thibault. On ne veut pas perdre de joueurs de 17 ans [parce qu'ils

ne sont pas dans le junior majeur]. On s'entend tous là-dessus. Il y a un désir fort de régler ça. »

Autant de projets qui suscitent l'espoir de jours meilleurs pour le hockey québécois.

Éducation

## Drainville veut sensibiliser les élèves à la langue française

**DAPHNÉE DION-VIENS  
ET GENEVIÈVE LAJOIE**

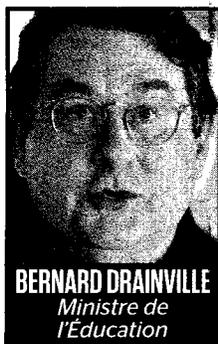
Le Journal de Québec et Bureau parlementaire

En plus de la révision des programmes d'enseignement du français, le ministre Bernard Drainville mise sur le nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise pour sensibiliser les élèves à l'importance de la langue française.

Cette nouvelle matière, qui remplacera Éthique et culture religieuse dès la rentrée dans toutes les écoles du Québec, abordera une panoplie de thèmes comme l'éducation à la sexualité, l'éducation numérique, la connaissance de soi et le civisme, de même que la participation citoyenne, la démocratie et l'identité québécoise.

Le ministre de l'Éducation estime que ce cours « permettra, entre autres, d'aider nos jeunes à développer des valeurs d'appartenance à la culture québécoise qui peut être parfois délaissée par les plus jeunes », a-t-il affirmé hier lors d'un congrès organisé par l'Association professionnelle en culture et citoyenneté québécoise, en faisant référence à la langue française.

« On l'a vu encore la semaine passée quand des jeunes disaient que c'était *inconvenient* pour eux de parler en français et qu'ils ne



**BERNARD DRAINVILLE**  
Ministre de l'Éducation

comprenaient pas pourquoi l'équipe-école les "forçait" à parler français, dans une école francophone », a-t-il ajouté, faisant allusion aux articles publiés par *Le Journal* sur le français boudé par des jeunes.

### PRUDENCE AVEC L'IDENTITÉ DE GENRE

Le ministre a aussi invité les profs « à la prudence » concernant les débats entourant l'identité de genre, qui fera partie des thèmes abordés en éducation à la sexualité.

« Il faut savoir reconnaître qu'il y a une réalité objective, masculine et féminine au moment de la naissance. Et il faut savoir reconnaître aussi la réalité d'un jeune, d'une jeune, qui veut amorcer une transition pour réconcilier son identité physique avec son identité de genre. L'équilibre est important ici », a-t-il déclaré.

### FORMATION

Toutefois, Québec n'a aucune idée du nombre de profs qui ont suivi la formation pour Culture et citoyenneté québécoise. Le ministère de l'Éducation n'a tout simplement jamais répondu à nos questions à ce sujet depuis un mois.

Au centre de services scolaire de Montréal, quelque 3900 profs sont appelés à enseigner cette nouvelle matière. Les formations ont commencé l'an dernier et se poursuivent en fonction des journées pédagogiques restantes d'ici la fin de l'année scolaire.

Mais elles ne sont pas imposées. « Les enseignants ont l'autonomie professionnelle de choisir leurs formations », souligne le Centre de services scolaire des Découvreurs à Québec.



# DES NOTES STABLES AU 2E BULLETIN, MALGRÉ LA GRÈVE DE LA FAE

DAPHNÉE DION-VIENS

**La grève des enseignants de la FAE ne semble pas avoir eu d'impact majeur dans le bulletin de la deuxième étape, où les résultats des élèves sont plutôt stables ou même en hausse à certains endroits, mais des écarts se creusent toutefois pour les élèves en difficulté, constatent des directions d'école.**

La semaine dernière, Le Journal a demandé aux 12 centres de services scolaires touchés par la grève de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de nous transmettre les résultats des élèves en français et en mathématiques, au primaire et au secondaire.

Six d'entre eux nous ont fait parvenir des résultats, comparés à ceux obtenus à la première étape ou à la deuxième étape l'an dernier.

La présentation des chiffres varie d'un centre de services scolaire à l'autre.

Résultat : de manière générale, les résultats obtenus sont plutôt stables ou même en hausse, malgré une baisse observée au début du primaire ou en français de cinquième secondaire dans quelques centres de services.

## DES ÉCARTS QUI SE CREUSENT

Sur le terrain, des directions d'école font le même constat, indique Kathleen Legault, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire.

«Chez certains élèves, la motivation est au rendez-vous, ils participent aux activités de rattrapage et on voit une progression depuis la première étape, c'est encourageant. Ces élèves-là rattrapent le retard », affirme-t-elle, tout en précisant qu'il est néanmoins «un peu tôt» pour tirer des conclusions.

Mais pour d'autres élèves, la pente est difficile à remonter, ajoute-t-elle.

«Ce qu'on voit aussi, ce sont d'autres élèves qu'on sent moins motivés, parfois ils s'absentent de leurs activités de rattrapage, ces élèves-là nous inquiètent davantage. [...] Pour eux, on dirait que [la grève] a augmenté les écarts, un peu comme la pandémie l'avait fait », ajoute Mme Legault.

## UNE TROISIÈME ÉTAPE COSTAUDE

Le portrait sera toutefois plus juste à la fin de l'année scolaire.

Puisque la deuxième étape a été plus courte, les professeurs ont évalué ce qu'ils avaient eu le temps d'enseigner, souligne-t-elle. «Mais il faut le finir, le programme. Si on s'est ajusté pour la deuxième étape, la troisième étape risque d'être exigeante. C'est là qu'on va vraiment voir comment ça va se départager », précise-t-elle.

Il faudra aussi évaluer si les mesures de rattrapage pourront être maintenues. «Beaucoup de nos employés ont prêté main-forte pour les mesures de rattrapage, mais on sent aussi qu'il y a une fatigue qui s'installe », affirme Mme Legault.

Éducation

# La FAE se tourne vers la Cour suprême pour contester la Loi sur la laïcité de l'État

Par La Presse Canadienne

**Après la Commission scolaire English–Montréal, c'est au tour de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) d'annoncer qu'elle a déposé une requête à la Cour suprême du Canada pour contester la Loi sur la laïcité de l'État.**

Dans un communiqué publié lundi, la FAE a indiqué qu'elle en a particulièrement contre le recours à la disposition de dérogation, qui a permis au gouvernement du Québec d'adopter la loi sans qu'elle ne puisse être contestée en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

En février, le ministre responsable de la Laïcité, Jean-François Roberge, a d'ailleurs déposé un projet de loi visant à renouveler pendant une autre période de cinq ans la disposition dérogatoire qui avait été insérée dans la loi en 2019 pour la soustraire aux attaques fondées sur la Charte des droits et libertés, notamment celles prétendant qu'elle est discriminatoire.

Selon la FAE, il faut se méfier de la «facilité avec laquelle les parlements suspendent nos droits fondamentaux en utilisant excessivement les clauses dérogatoires».

Elle croit que pour qu'un recours à la disposition de dérogation soit valide, le parlement qui y a recours devrait devoir démontrer que l'objectif est «réel et urgent», et qu'une ou un citoyen en fasse la demande.

Le regroupement de syndicats d'enseignants souhaite donc que la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, se penche sur le verdict rendu cet hiver par la Cour d'appel, qui a validé la loi 21, affirmant que la loi ne viole pas les droits linguistiques des commissions scolaires anglophones.

La Cour d'appel avait également affirmé que Québec avait le droit d'utiliser la disposition de dérogation de manière préventive comme il l'a fait dans le cas de la loi 21.

La loi 21 interdit aux employés de l'État en position d'autorité — y compris les enseignants — de porter des signes religieux comme le voile musulman, la kippa juive, le turban sikh et les croix chrétiennes.

Le gouvernement fédéral a déjà indiqué qu'il participerait à une éventuelle contestation judiciaire de la loi 21 devant la Cour suprême, tandis qu'à Québec, on a toujours promis de défendre «jusqu'au bout» la laïcité de l'État.

# Québec investit 325 000 \$ dans un programme de tutorat collégial-primaire

La Presse Canadienne

## Québec souhaite offrir une autre option de tutorat aux élèves en difficulté.

Les ministres Bernard Drainville (Éducation) et Pascale Déry (Enseignement supérieur) ont annoncé lundi un investissement de près de 325 000 \$ à la Fondation À deux pas de la réussite.

Cette fondation vise à aider les enfants qui fréquentent des écoles primaires de Lanaudière, en leur offrant notamment la possibilité d'être jumelés à un tuteur qui est un étudiant du cégep.

Les tuteurs réalisent leurs activités dans le cadre d'un cours collégial (Techniques de travail social, Techniques d'éducation à l'enfance, Sciences humaines, etc.).

Lundi, les ministres ont qualifié l'initiative de gagnante-gagnante. Ils ont annoncé que les 325 000 \$ permettront de déployer ce programme de tutorat collégial-primaire dans l'ensemble du Québec.

L'argent servira à produire un guide de déploiement du programme de tutorat, à offrir un accompagnement au démarrage et à créer une plateforme web de communication et de jumelage.

Cette dernière permettra à tout cégep d'implanter ce modèle de tutorat de façon autonome, de concert avec un centre de services scolaires, peut-on lire dans un communiqué diffusé lundi.

Selon le gouvernement, une quinzaine de cégeps ont jusqu'à maintenant démontré un intérêt pour implanter le programme, notamment à Montréal, en Estrie, à Québec et en Abitibi.

Rappelons qu'en vertu du Plan de rattrapage scolaire annoncé en janvier dernier, environ 175 000 élèves du primaire et du secondaire ont bénéficié de services de tutorat.

Le tutorat collégial-primaire est un service complémentaire qui s'ajoute aux services déjà offerts dans les écoles.

Le tutorat est une mesure importante qui donne des résultats concrets dans nos écoles pour la réussite des élèves, a déclaré par communiqué M. Drainville.

Je suis donc très content de cette forme de tutorat collégial-primaire, qui a toutes les chances de devenir un très grand succès à la grandeur du Québec.

C'est une façon originale d'aider les élèves du primaire et de donner de belles expériences de vie aux étudiants des cégeps, a-t-il ajouté.

La ministre Déry a souligné que le programme de tutorat créé par la fondation À deux pas de la réussite a fait ses preuves dans la région de Lanaudière au cours des dernières années.

Je suis très heureuse de voir plusieurs établissements collégiaux à travers le Québec lever la main pour appliquer ce modèle novateur, qui favorise la réussite éducative, a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le président de la fondation, Alex Gagné, a dit accueillir l'annonce des ministres et l'octroi de fonds avec une profonde gratitude.

À deux pas de la réussite est un projet réalisé par des jeunes pour les jeunes et, grâce au financement annoncé aujourd'hui, de nouvelles perspectives s'ouvrent au-delà de la région de Lanaudière.

Nous pourrions effectivement élargir la portée de notre programme et de ce soutien vital pour aider un nombre encore plus grand de jeunes et les accompagner sur le chemin de la réussite, a-t-il réagi par communiqué.

ICI  RADIO-CANADA

## Des élèves se voient retirer leurs drapeaux palestiniens à Vaudreuil-Dorion

GABRIELLE PROULX

Des élèves issus de la communauté palestinienne de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes, à Vaudreuil-Dorion, qui se sont vu retirer leur drapeau lors d'un défilé, le 25 avril dernier, dans le cadre d'une journée multiculturelle, montrent des vidéos qui ont circulé en ligne. La direction de l'école affirme être intervenue « dans un souci de respect et de neutralité ».

Pendant le défilé, on a sorti notre drapeau de la Palestine, puis ils sont venus, puis ils l'ont arraché. Mais le truc, c'est que les autres drapeaux, ils ne les ont pas arrachés. Puis, là, quand on leur a dit non, c'est notre drapeau, ils ne nous l'ont pas laissé, explique une élève de 5e secondaire à la Cité-des-Jeunes, Fadwa Shalaby.

Quand on a essayé d'avoir une explication, [les membres du personnel] ont dit : "On a fait ça avec tout le monde, pas juste avec vous." Puis, [ils] ont admis que c'était politique, pour des raisons politiques, ajoute-t-elle.

Pour sa part, la direction de l'école maintient qu'aucun drapeau ne devait être affiché et que les élèves [en] étaient bien informés avant la tenue de l'événement.

D'autres vidéos prises lors de l'activité interculturelle du 25 avril montrent d'autres élèves arborant librement le drapeau du Maroc ou du Khalistan, un territoire dont des sikhs pendjabis voudraient faire un État, sans intervention du personnel de l'école secondaire.

*Je me suis sentie humiliée. Je ne comprenais pas pourquoi les autres, ils avaient le droit d'avoir leur drapeau, puis pas nous. Comment on devient trop politique juste avec un drapeau et puis notre identité?*

- Fadwa Shalaby, élève de 5e secondaire à la Cité-des-Jeunes

Des parents ont marché avec plusieurs dizaines d'élèves de la Cité-des-Jeunes jusqu'au bureau de circonscription du député fédéral de Vaudreuil-Soulanges, Peter Schiefke, en guise de protestation.

Je trouve que c'est bizarre, je ne comprends pas. [...] Honnêtement, je sais qu'il y avait le drapeau de l'Algérie, du Maroc, tous les drapeaux avant eux, mais que ça a été

seulement le drapeau de la Palestine qui a été retiré. C'est pour ça que les enfants étaient en choc, souligne une mère ayant participé à la manifestation.

### L'école de la Cité-des-Jeunes s'explique

Au lendemain de l'événement, le 26 avril, la direction de la Cité-des-Jeunes s'est adressée aux parents d'élèves dans une lettre.

Nous avons fait face à un incident imprévu lors du défilé. Quelques groupes d'élèves de différentes nationalités ont exhibé des drapeaux, en contradiction avec nos consignes. Dans un souci de préserver la neutralité et l'inclusivité de l'événement, les organisateurs ont tenté d'agir rapidement pour retirer tous les drapeaux. Des explications ont ensuite été fournies aux élèves concernés, dans un esprit de dialogue et de compréhension mutuelle. [...] Nous présentons nos plus sincères excuses à ceux qui ont pu se sentir blessés ou exclus par cet événement, explique l'équipe de direction de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes.

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, confirme qu'aucun mot d'ordre ou protocole n'a été dicté au réseau de l'enseignement dans le contexte de la guerre entre Israël et le mouvement palestinien Hamas.

Sans commenter le cas de la Cité-des-Jeunes, il précise que nos écoles sont des milieux de plus en plus pluriethniques, des étudiants de toutes sortes de provenances, des étudiants qui ont des origines diverses, et puis, il faut apprendre à vivre ensemble [...] Je pense qu'il faut apprendre à se respecter et à exprimer nos convictions, mais d'une manière qui respecte les autres. Et je pense que dans la vaste majorité des cas, ça se passe bien.

# Deux seringues retrouvées près de l'École Saint-Dominique

Erick Deschenes

**Comme l'a dévoilé le FM93 vendredi, le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) a confirmé que deux élèves de l'École Saint-Dominique ont récemment trouvé des seringues et les ont remises à une surveillante de la cour.**

«Aucun des deux élèves n'a été blessé ou piqué. Leurs parents ont été informés et ont été invités à consulter pour avoir l'avis d'un médecin. La direction de l'école a contacté la Santé publique qui a fourni l'information et les recommandations de mises en pareille situation. Les deux seringues trouvées ont été remises aux policiers», a expliqué Louise Boisvert, porte-parole du CSSDN.

Du même souffle, elle a indiqué qu'il y aura une surveillance accrue de la cour au cours des prochaines semaines. Des rappels de sécurité seront également faits à tous les élèves de l'école primaire du secteur Bienville.

# Des élèves du Centre de formation professionnelle 24-Juin de Sherbrooke agissent face aux changements climatiques

Par Julie Meese

Une plantation d'arbres a été réalisée par des élèves du programme de charpenterie-menuiserie du Centre de formation professionnelle 24-Juin devant des locaux du Centre, le 29 avril dernier.

Ce projet bioclimatique, déposé par leur enseignant Patrick Langlois, est récipiendaire des Projets jeunesse en changements climatiques 2023-2024 du ministère de l'Éducation du Québec. Il a été élaboré avec une approche éco-énergétique d'une compétence enseignée en classe, soit des travaux d'isolation, de ventilation et d'insonorisation, et ce, dans le but de rendre les bâtiments résilients face aux changements climatiques.

## L'organisme Action Saint-François

Action Saint-François était présente pour accompagner les élèves. Le projet consistait à intégrer un système naturel d'ombrage afin de diminuer l'impact de l'ensoleillement dans les locaux fortement fenêtrés ayant une orientation plein sud. En plantant des essences rustiques de feuillus ayant une racine pivot n'endommageant pas les structures existantes et présentant un fort feuillage, comme le noyer noir, l'érable à sucre, le tilleul, le micocoulier, le pommier, le poirier, le prunier et le cerisier, il sera possible de contrôler l'apport de lumière et de chaleur en été, baissant du même coup la chaleur intérieure des classes et augmentant le confort des occupants dans la classe. En automne, une fois les feuilles tombées, la lumière du soleil passera de nouveau dans la classe pour chauffer celle-ci, et du même souffle, réduira les coûts de chauffage. Le projet bioclimatique du Centre 24-Juin a reçu un montant de 5 000 \$ du gouvernement pour sa réalisation, dont l'achat des arbres, de la terre, du paillis, etc.

*« Tout l'écosystème est favorisé par la végétalisation des espaces et c'est avec joie que nous sommes venus porter main forte à la plantation d'arbres. La sensibilisation des élèves est également une bonne chose, particulièrement ceux du secteur de la construction. »*

- Marie-Eve Benoit, directrice adjointe d'Action Saint-François

L'entretien des arbres (arrosage, taille, etc.) sera intégré au travail du personnel de soutien habituel.

« Il y aura un impact environnemental positif par l'installation de ces « capteurs de carbone naturels ». De plus, l'espace ombragé sera agréable pour les pauses et les dîners à l'extérieur pour les centaines d'élèves tous programmes confondus qui suivront. Sans oublier que les fruits produits seront accessibles», a mentionné le directeur adjoint des programmes de construction au Centre 24-Juin, Éric Marceaux.

*« L'équipe enseignante en charpenterie-menuiserie est elle-même sensibilisée à la cause environnementale et a récemment suivi une formation sur la construction écologique afin d'en transmettre des notions aux élèves. »*

- Patrick Langlois, instigateur du projet bioclimatique

**Communiqué (s)**

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS

## Inauguration des écoles secondaires des Navigateurs et des Échos

30 avril 2024

C'est dans la bonne humeur que le Centre de services scolaire des Trois-Lacs a procédé à l'inauguration des écoles secondaires des Navigateurs et des Échos.

Les deux événements ont réuni de nombreux dignitaires et invités comme le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, la députée de Soulanges, Mme Marilyne Picard, la députée de Vaudreuil, Mme Marie-Claude Nichols, les maires des villes de Saint-Zotique et de Vaudreuil, MM. Yvon Chiasson et Guy Pilon, des élèves des établissements, des membres du personnel ainsi que plusieurs partenaires et collaborateurs.

Les invités ont pu visiter les établissements et découvrir différents locaux, tels que les auditoriums, les gymnases, certaines classes et plus encore.

Rappelons que les noms des écoles ont été choisis en avril 2023 suite à un concours organisé auprès des citoyens de la région. Le nom « des Navigateurs » a été proposé par Mme Catherine Nadeau-Lanoix et a, entre autres, été inspiré par l'emplacement géographique de la ville. Le nom « des Échos », suggéré par M. Jacob Benoit, est en lien avec l'hebdomadaire fondé par M. Paul Gérin-Lajoie, « L'Écho de Vaudreuil-Soulanges et Jacques-Cartier ».

### Citations

*« C'est une belle journée pour les élèves et le personnel du CSS des Trois-Lacs qui célèbrent l'inauguration des écoles secondaires des Navigateurs et des Échos. Ils ont maintenant la chance de fréquenter au quotidien ces deux belles écoles lumineuses et adaptées à leurs besoins. Je suis persuadé que cela aura un effet positif sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces deux projets! »*

*Bernard Drainville, ministre de l'Éducation*

*« Quelle chance nous avons d'inaugurer deux écoles aujourd'hui! En investissant dans l'éducation, nous agissons directement sur l'avenir de nos jeunes et prenons en compte les réalités et besoins de notre région. Je tiens également à féliciter tous ceux et celles qui ont travaillé à ces projets. »*

*Marilyne Picard, députée de Soulanges*

*« Notre région est en explosion démographique depuis quelques années et c'était devenu une évidence que nos écoles ne suffiraient plus à la demande. L'ouverture de ces deux nouveaux établissements répond à un véritable besoin et je suis heureuse d'avoir travaillé avec l'ensemble des partenaires de la région pour arriver au résultat d'aujourd'hui. Nous devons poursuivre ce travail afin de nous assurer d'avoir une vision d'ensemble de la croissance de notre région et d'offrir aux citoyens les services qu'ils méritent. »*

*Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil*

*« C'est une grande journée pour le Centre de services scolaire des Trois-Lacs et pour notre région. Nous sommes fiers et heureux de voir nos élèves profiter d'un environnement qui s'adapte à leurs besoins et qui sera le lieu où ils se développeront pour devenir les citoyennes et citoyens de demain. Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires et des membres du personnel qui ont contribué à mener à terme ces projets. Votre travail nous permet de créer de magnifiques lieux où nos jeunes peuvent apprendre et évoluer. »*

*Chantal Beausoleil, directrice générale du Centre de services scolaire des Trois-Lacs*

*« J'ai eu la chance de travailler aux projets de nouvelles écoles secondaires depuis l'année scolaire 2021-2022 et je suis heureux d'avoir contribué à l'ouverture de l'école secondaire des Navigateurs. C'est un privilège pour moi de travailler au quotidien avec une équipe-école passionnée et engagée à accompagner les jeunes vers la réussite. Cet établissement nous permet de montrer tant aux élèves qu'à notre personnel que nous les estimons et que nous avons à cœur leur bien-être et leur réussite. »*

*Patrick Maisonneuve, directeur de l'école secondaire des Navigateurs*

*« Vivre la première année d'existence d'une école, c'est une chance unique dans une carrière. Quotidiennement, je vois les élèves et le personnel s'approprier les lieux, profiter des installations et en faire leur école. C'est important pour moi de souligner le travail inestimable du personnel qui fait vivre cet établissement. Je suis très fier de collaborer avec ces gens mobilisés pour l'éducation et de les accompagner dans leur mission. »*

*Jean-François Drouin, directeur de l'école secondaire des Échos*

## Faits saillants

- Des montants de plus de 155 millions de dollars ont été accordés pour la réalisation de chacun de ces projets annoncés en juin 2018 (école secondaire des Navigateurs) et en 2019 (école secondaire des Échos).
- Les établissements offrent des lieux de collaboration axés sur les nouvelles réalités des élèves, en proposant des espaces pédagogiques flexibles et évolutifs afin d'offrir des milieux propices à la socialisation.
- Les mesures mises en place permettent d'assurer une excellente performance énergétique de chaque école par des stratégies de réduction de la consommation d'énergie à la source, de gestion efficace de l'eau, de récupération d'énergie, de stockage thermique et d'utilisation d'énergie renouvelable à 100 %, et ce, tout en assurant le confort des usagers.
- Les établissements ont obtenu la certification LEED or dans les derniers mois.
- Les écoles ont été construites avec des matériaux sains et durables, tels que le bois naturel, le verre et l'aluminium.
- La construction des deux établissements, qui s'est déroulée de 2021 à 2023, a été réalisée selon le mode « conception-construction-financement » qui a permis une économie de temps et d'argent.



École secondaire des Navigateurs - Photo : Josiane Farand



École secondaire des Échos - Photo : Josiane Farand

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
**Inauguration de l'agrandissement de l'école Marie-Victorin à Brossard**

**30 avril 2024**

Le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSS Marie-Victorin) a procédé à l'inauguration officielle de l'agrandissement de l'école Marie-Victorin à Brossard, en présence d'employés, d'élèves, de dignitaires et d'élus, marquant ainsi une étape importante de ce projet. L'événement réunissait notamment la députée de Laporte, M<sup>me</sup> Isabelle Poulet, au nom du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, ainsi que M<sup>me</sup> Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

La construction de la nouvelle aile de deux étages avec un sous-sol a été rendue possible grâce à un investissement de plus de 29 millions de dollars du gouvernement du Québec.

Au final, le projet a permis l'ajout de 16 nouvelles classes. L'école compte maintenant 33 classes, un gymnase double avec ses services adjacents, une bibliothèque, deux classes de musique, une salle des enseignants ainsi que des locaux polyvalents et de collaboration.

Le résultat architectural se distingue par une luminosité accrue et une polyvalence renforcée sur le plan pédagogique, mettant en évidence l'implication active de Prisme architecture (auparavant Vincent Leclerc architecte) et de Leclerc architectes dans la création d'un environnement favorisant la réussite scolaire. De plus, grâce notamment à l'apport de la firme d'ingénierie WSP, plusieurs améliorations de l'école existante ont été intégrées au projet, dont l'ajout de ventilation mécanique ainsi qu'une remise à niveau de l'éclairage. Cette expansion remarquable contribue à renforcer la qualité de l'éducation offerte aux élèves, grâce à la vision innovante du CSS Marie-Victorin et à l'expertise des partenaires impliqués.

*« Je suis très content de l'inauguration d'aujourd'hui. C'est un autre bel exemple du fait que l'éducation est la priorité de notre gouvernement. Cet investissement majeur profitera directement aux élèves et au personnel scolaire qui fréquentent l'école Marie-Victorin chaque jour. En leur offrant des espaces qui leur ressemblent, nous misons sur la réussite éducative de nos jeunes. »*

*- Citation de M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation*

*« L'inauguration d'aujourd'hui me réjouit. Ce secteur de Brossard est en plein essor et je suis certaine que mes concitoyennes et concitoyens sont fiers que cette belle école soit dans leur quartier. Partout au Québec, de belles écoles adaptées aux besoins actuels sont en construction afin d'offrir aux enfants d'aujourd'hui, et des générations à venir, un milieu de vie stimulant dans lequel ils multiplieront les apprentissages et les amitiés. »*

*- Citation de M<sup>me</sup> Isabelle Poulet, députée de Laporte*

*« Les besoins pour de nouvelles classes permettant d'accueillir des élèves du primaire sont grands sur notre territoire, particulièrement dans ce secteur. Représentant le début du cheminement scolaire, la maternelle et le primaire sont des étapes clés dans le parcours des enfants. Il va de soi que nous leur offrons des conditions optimales pour qu'ils puissent grandir et évoluer dans un milieu stimulant. En ce sens, je suis heureuse que l'on procède à l'inauguration de ce projet qui saura bien répondre aux besoins des jeunes de notre ville. »*

*- Citation de M<sup>me</sup> Doreen Assaad, mairesse de Brossard*

*« Le CSS Marie-Victorin continue d'accueillir davantage d'élèves, grâce aux efforts soutenus de nos équipes. Le soutien du gouvernement du Québec nous permet de faire face à cette croissance et d'offrir des infrastructures de qualité à l'ensemble de la communauté. Ensemble, nous visons une plus grande réussite. »*

*- Citation de M<sup>me</sup> Gaëlle Absolonne, directrice générale du CSS Marie-Victorin*



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

## **Le Parlement des jeunes, vécu par les élèves de Pointe-Lévy et Beaurivage**

**30 avril 2024**

La 21<sup>e</sup> législature du **Parlement des jeunes** a eu lieu à l'Hôtel du Parlement de Québec, du 3 au 5 avril dernier. Cette simulation parlementaire destinée aux élèves de troisième et de quatrième secondaire a accueilli 35 écoles, qui sont issues de toutes les régions du Québec, autant du secteur privé (19 écoles) que du secteur public (16 écoles).

L'activité a permis à huit jeunes représentant(e)s de l'**École Beaurivage** et de l'**École Pointe-Lévy** de vivre avec 122 autres participant(e)s (majoritairement des filles) les différentes étapes du processus législatif, de la genèse jusqu'à l'adoption finale de projets de loi. Alors que les élèves de l'École Beaurivage en étaient à leur première participation, celles et ceux de l'École Pointe-Lévy y étaient présent(e)s pour la troisième année consécutive.

[Lire le communiqué complet](#)

## **Pour plus d'information**

---



**Centre de services scolaire des Navigateurs**

1860, 1<sup>re</sup> Rue

Lévis Québec

Canada G6W 5M6

 [www.csdn.qc.ca](http://www.csdn.qc.ca)

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

### **Deuxième vie, un projet emballant!**

30 avril 2024

À la suite de la lecture d'un article sur l'économie circulaire dans un journal local, les personnes en adaptation scolaire du Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Nord, qui fréquentent l'organisme Valoriz'Action à Saint-Jean-Port-Joli ont réalisé qu'il y avait beaucoup de matériel à recycler dans leur milieu de travail. L'organisme a pour mandat de réaliser des contrats de sous-traitance pour des entreprises de la région. Différents apprentissages relatifs aux habiletés de base au travail sont effectués comme l'ensachage de quincaillerie, le démantèlement de produits périmés, l'assemblage d'objets, etc. Sur une base de quatre jours par semaine, les tâches sont variées et sont en fonction des besoins d'apprentissage, des aptitudes, des goûts, des forces et du rythme de la personne. Quotidiennement, les participants font un apprentissage tant au niveau des activités de la vie domestique, d'une activité de développement personnel ou d'un travail manuel. De plus, leur participation permet d'adopter de saines habitudes de vie, par exemple, en intégrant l'habitude de trier les objets qui sont destinés en particulier à la récupération ou tout simplement à la poubelle.

Chaque jour, les participants déposent des objets dans le bac de récupération. Ils constatent, par exemple, que certaines boîtes de carton sont encore en bon état. Leurs dimensions pratiques permettent de les ranger dans une armoire pour classer du matériel de bricolage. Au fur et à mesure, des idées jaillissent de la part des participants pour donner une deuxième vie à certaines boîtes. Un projet de couture a permis la confection d'un objet fait main, qui sera offert en guise de cadeau pour les Fêtes. Ils décident donc de récupérer une centaine de boîtes pour emballer leur présent.

Au-delà de la réutilisation des boîtes de carton pour emballer un présent, il y avait toujours autant de boîtes à chaque semaine à déposer dans le bac bleu. Les élèves ont ressenti le désir de chercher à faire plus. Ils ne se sont pas contentés de ce résultat. Il fallait trouver un moyen digne de l'adage selon lequel il faut associer l'utile et l'agréable. Ils ont utilisé une boîte à idées pour permettre aux élèves de soumettre des suggestions. À l'aide des intervenantes qui travaillent avec eux, ils ont imaginé à quoi pouvait servir une boîte en carton pour un entrepreneur. Selon eux, la première fonction est de protéger un produit durant le transport. Ils ont donc utilisé un moteur de recherche pour identifier et dresser une liste des entreprises locales ayant besoin d'expédier leurs produits aux clients par la poste, par exemple.

Finalement, le groupe a décidé de contacter Synergie Montmagny L'Islet pour offrir leurs ressources recyclables. Cette collaboration a permis de créer des liens avec une entreprise locale pour répondre à un besoin de boîtes d'expédition pour assurer une livraison à moindre coût. Une relation fructueuse a été établie avec cette entreprise pour satisfaire un besoin en matière d'approvisionnement en petites boîtes (d'environ 10 cm sur 6 cm et moins).

Soulignons que le projet deuxième vie s'est classé comme finaliste local du concours OSEntreprendre dans la catégorie *Adaptation scolaire, secondaire et éducation des adultes*. Bravo à tous pour ce projet!

## **Pour plus d'information**

---

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS  
**Champion québécois de réflexion éthique**

30 avril 2024



Une équipe d'élèves de 5e secondaire du Collège Saint-Louis (Lachine), pilotée par l'enseignant d'éthique et culture religieuse Christian Séguin, a remporté la finale provinciale de la Coupe éthique du Canada. L'équipe, composée de Léticia Daoud, Sabrina Djebbar, Guillaume Dupuis, Nada Haouzi, Julie Han et Galina Surkova, aura la chance de représenter le Québec lors de la finale nationale présentée à Winnipeg du 2 au 4 mai.

La Coupe éthique du Canada est une compétition où les élèves sont invités à utiliser leur jugement critique pour analyser des enjeux éthiques et en discuter. Les élèves doivent répondre aux questions d'un modérateur à l'aide d'arguments qui seront analysés et commentés par l'équipe adverse. Huit sujets ont été examinés par l'ensemble des élèves. Du droit à la vie privée à l'accès universel des soins de santé, ils ont suscité des réflexions concrètes et profondes sur des enjeux de société.

La compétition a été créée par l'Université de Saint-Boniface en 2014, c'est toutefois la première fois qu'elle se déroule aussi en français.

## Pour plus d'information



## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE **Projet bioclimatique au Centre de formation professionnelle 24-Juin**

**30 avril 2024**

Une plantation d'arbres a été réalisée par des élèves du programme de charpenterie-menuiserie du Centre de formation professionnelle 24-Juin devant des locaux du Centre, le 29 avril dernier. Ce projet bioclimatique, déposé par leur enseignant Patrick Langlois, est récipiendaire des Projets jeunesse en changements climatiques 2023-2024 du ministère de l'Éducation du Québec. Il a été élaboré avec une approche écoénergétique d'une compétence enseignée en classe, soit Travaux d'isolation, de ventilation et d'insonorisation, et ce, dans le but de rendre les bâtiments résilients face aux changements climatiques. L'organisme Action Saint-François était présent pour accompagner les élèves.

Le projet consistait à intégrer un système naturel d'ombrage afin de diminuer l'impact de l'ensoleillement dans les locaux fortement fenestrés ayant une orientation plein sud. En plantant des essences rustiques de feuillus ayant une racine pivot n'endommageant pas les structures existantes et présentant un fort feuillage, comme le noyer noir, l'érable à sucre, le tilleul, le micocoulier, le pommier, le poirier, le prunier et le cerisier, il sera possible de contrôler l'apport de lumière et de chaleur en été, diminuant du même coup la chaleur intérieure des classes et augmentant le confort des occupants dans la classe. En automne, une fois les feuilles tombées, la lumière du soleil passera de nouveau dans la classe pour chauffer celle-ci, et du même souffle, diminuera les coûts de chauffage. Le projet bioclimatique du Centre 24-Juin a reçu un montant de 5 000 \$ du gouvernement pour sa réalisation, dont l'achat des arbres, la terre, le paillis, etc. L'entretien des arbres (arrosage, taille, etc.) sera intégré au travail du personnel de soutien habituel.

Éric Marceaux, directeur adjoint des programmes de construction au Centre 24-Juin, s'est réjoui de cette initiative : « Il y aura un impact environnemental positif par l'installation de ces « capteurs de carbone naturels ». De plus, l'espace ombragé sera agréable pour les pauses et les dîners à l'extérieur pour les centaines d'élèves tous programmes confondus qui suivront. Sans oublier que les fruits produits seront accessibles! ».

Marie-Eve Benoit, directrice adjointe d'Action Saint-François, a ajouté que la faune profitera elle aussi de ces arbres. « Tout l'écosystème est favorisé par la végétalisation des espaces et c'est avec joie que nous sommes venus porter main forte à la plantation d'arbres. La sensibilisation des élèves est également une bonne chose, particulièrement ceux du secteur de la construction. » M. Langlois, instigateur du projet bioclimatique, a d'ailleurs mentionné que l'équipe enseignante en charpenterie-menuiserie est elle-même sensibilisée à la cause environnementale et a récemment suivi une formation sur la construction écologique afin d'en transmettre des notions aux élèves.

## **Pour plus d'information**



**Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke**

2955, boul. de l'Université

Sherbrooke Québec

Canada J1K 2Y3

 [www.csrs.qc.ca](http://www.csrs.qc.ca)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS

## **Une formation novatrice et entièrement rémunérée est reconduite au Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais**

**30 avril 2024**

Évoluer en tant que secrétaire dans un milieu scolaire vous intéresse, mais vous ne détenez pas de diplôme? Le projet de formation en secrétariat en mode alternance travail-études (50 % en classe et 50 % en milieu de travail) et rémunérée à 100 % est ce qu'il vous faut.

Cette formation, en partenariat avec le Service des ressources humaines du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) et le Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais, permet aux candidates et candidats de travailler en tant que secrétaires dans l'un des établissements du CSSD tout en suivant la formation. Cette formule novatrice a vu le jour au début de l'année scolaire 2023-2024 et est reconduite pour l'année 2024-2025.

Lors de la formation entièrement rémunérée, toutes les compétences du programme d'études professionnelles en secrétariat sont enseignées et peuvent être mises en pratique dans le milieu du travail, facilitant ainsi l'adaptation des élèves.

Toute personne souhaitant poser sa candidature pour la cohorte 2024-2025 est invitée à consulter le lien suivant : [Secrétaire-Formation incluse \(DEP\) - Projet novateur](#)

Le Centre de services scolaire des Draveurs est très heureux de reconduire cette formation axée sur l'emploi et félicite tous les acteurs du succès de ce projet.

## **Pour plus d'information**

---



### **Centre de services scolaire des Draveurs**

200, boulevard Maloney Est

Gatineau Québec

Canada J8P 1K3

[www.cssd.gouv.qc.ca](http://www.cssd.gouv.qc.ca)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## Dévoilement des perspectives architecturales pour la construction de la nouvelle école Saint-Philippe

29 avril 2024

Le projet de reconstruction de l'école primaire Saint-Philippe à Brownsburg-Chatham a été officialisé le 26 avril dans le cadre de la présentation des esquisses du futur bâtiment. Pour l'occasion, le directeur général du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN), M. René Brisson, a dévoilé les perspectives architecturales de ce nouvel établissement. Mme Agnès Grondin, députée d'Argenteuil, et M. Kévin Maurice, maire de Brownsburg-Chatham, étaient également présents lors de cette importante annonce, qui favorisera un renouveau dans l'offre d'établissements d'enseignement sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.



*De gauche à droite : Kévin Maurice (maire de Brownsburg-Chatham), Koraly Lalande (élève de l'école Saint-Philippe), René Brisson (directeur général du CSSRDN), Ethel Giraldeau (directrice de l'école Saint-Philippe), Loanna Robillard (élève de l'école Saint-Philippe), et Agnès Grondin (députée d'Argenteuil).*

*Crédit photo: Ludik Photographie*

Par la même occasion, une pelletée de terre symbolique a eu lieu pour souligner le début des travaux de construction sur le site du futur établissement. Le plan de construction prévoit que l'école pourra accueillir jusqu'à 384 élèves à son ouverture au cours de l'année 2026-2027. Ce projet représente un investissement de plus de 28 millions de dollars.

La nouvelle école, d'une superficie de 4 200 m<sup>2</sup>, comptera 16 classes pouvant accueillir les élèves du préscolaire à la sixième année du primaire.

Le bâtiment de deux étages sera doté d'une bibliothèque, d'un gymnase, d'équipements à la fine pointe de la technologie et d'espaces collaboratifs : tout sera présent pour favoriser la socialisation, les apprentissages et la réussite des élèves. Une cour aménagée fait également partie du plan d'aménagement afin d'offrir des espaces extérieurs sécuritaires pour les élèves.

Des matériaux du Québec, dont l'acier, du revêtement métallique imitation bois et de la brique teintés de bleu, seront mis en valeur dans la construction. Une grande fenestration privilégiera l'apport de lumière naturelle et permettra d'avoir une vue sur les arbres de la cour intérieure à partir des classes. La conception assurera une performance énergétique qui répond aux normes de performance énergétique.

### Citations

« La nouvelle école Saint-Philippe sera adaptée à l'ère du temps et permettra aux élèves d'avoir accès à une école lumineuse, propice aux apprentissages. Elle sera également un environnement de travail répondant aux besoins de notre personnel. Je suis très heureux de voir ce projet se réaliser sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, qui voit son bassin populationnel grandir. Je remercie tous nos collaborateurs grâce à qui je peux annoncer aujourd'hui ce projet porteur pour la communauté servie par le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord », a affirmé M. René Brisson, directeur général du CSSRDN.

« Nous franchissons une étape importante des travaux en vue de la construction de la nouvelle école primaire Saint-Philippe. Notre objectif est toujours d'offrir des écoles modernes, dynamiques et adaptées aux besoins des jeunes. Je remercie la Municipalité et le Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord, qui ont participé activement à l'avancement du projet », a mentionné M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

« Je suis emballée par l'annonce d'aujourd'hui, qui nous transporte un peu plus dans le concret de ce magnifique projet intégré dans son milieu. Les perspectives architecturales dévoilées aujourd'hui nous confirment les qualités inspirantes et modernes de cette école, qui saura nourrir la curiosité et le désir d'apprendre des futures générations d'élèves. Le lancement des travaux d'une nouvelle école est un moment marquant et je salue tous les acteurs qui contribuent à l'avancement de ce dossier dont toute la communauté pourra être fière », a ajouté Mme Agnès Grondin, députée d'Argenteuil.

« Je suis extrêmement emballé de franchir cette étape importante du projet. Les perspectives architecturales dévoilées aujourd'hui pour la nouvelle école Saint-Philippe témoignent de notre engagement envers l'éducation de nos enfants et leur offriront un environnement d'apprentissage exceptionnel pour évoluer. C'est un symbole tangible de notre vision pour l'avenir, où chaque enfant pourra s'épanouir et réaliser son plein potentiel », a mentionné Kévin Maurice, maire de Brownsburg-Chatham.



De gauche à droite : Agnès Grondin (députée d'Argenteuil), René Brisson (directeur général du CSSRDN), Kévin Maurice (maire de Brownsburg-Chatham) et Ethel Giraldeau (directrice de l'école Saint-Philippe).

Crédit photo : Ludik Photographie

## Prochaines étapes

Les travaux doivent commencer dans les prochains jours et se poursuivre jusqu'en 2026. L'entrepreneur, la Municipalité et le CSSRDN continueront de collaborer afin que les travaux se déroulent dans le respect des échéanciers.

## Équipes de projet

Tisseur Inc. agit à titre d'entrepreneur général. Le concept architectural est l'oeuvre de la firme Héloïse Thibodeau Architecte Inc. Les travaux de structure et les travaux de génie mécanique, civil et d'électricité sont sous la responsabilité de la firme d'ingénieurs GBI Experts-conseils Inc. Les travaux reliés à la protection incendie sont assumés par Giclocept inc. L'architecture du paysage, quant à elle, a été confiée à la firme KAP.

## Des nouveaux espaces en réponse à la croissance des élèves d'Argenteuil

La construction de la nouvelle école Saint-Philippe s'inscrit dans le cadre du Plan directeur immobilier du CSSRDN. Il s'agit d'une planification sur dix ans des besoins de l'organisation pour faire face à la croissance démographique de son territoire, assurer une place à chaque élève et maintenir ses bâtiments en bon état afin que ceux-ci continuent d'offrir un milieu scolaire favorisant les apprentissages.

Il sera possible de suivre l'évolution de ce chantier en visitant le [site Internet du CSSRDN](#).

## Pour plus d'information

---



### Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

795, rue Melançon

Saint-Jérôme Québec

Canada J7Z 4L1

🌐 [www2.csrdsn.qc.ca/](http://www2.csrdsn.qc.ca/)

DYSLEXIE CANADA

## **Les leaders de la littératie récompensés par les prix d'excellence en éducation de Dyslexie Canada**

**29 avril 2024**

Dyslexie Canada, un organisme de bienfaisance national qui veille à ce que tous les jeunes canadiens ayant une dyslexie reçoivent une éducation juste et équitable, annonce les lauréats des Prix d'excellence en éducation de Dyslexie Canada. Pour la première fois, ces prix récompensent des leaders exceptionnels qui font une différence dans la vie des jeunes ayant une dyslexie, notamment des éducateurs, des directeurs d'école, des administrateurs, des bibliothécaires, des psychologues, des orthophonistes et d'autres professionnels.

Selon Dyslexie Canada, 750 000 enfants d'âge scolaire et environ 5 millions d'adultes au Canada ont une dyslexie, un trouble de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

« Les lauréats des prix d'excellence en éducation de Dyslexie Canada ont tous travaillé à l'avancement de l'un des principaux piliers de notre mission », a déclaré Alicia Smith, directrice générale de Dyslexie Canada. « Nous sommes fiers de ces éducateurs exceptionnels qui sont à l'origine de changements transformateurs dans différentes régions du Canada, qu'il s'agisse du dépistage précoce de la dyslexie et des difficultés de lecture ou de la mise en œuvre d'un enseignement systématique et explicite fondé sur des données probantes. »

Dyslexie Canada défend le droit de chaque enfant d'apprendre à lire grâce à un enseignement systématique et explicite fondé sur des données probantes. En l'absence de dépistage et d'intervention précoces, les élèves ayant une dyslexie peuvent être confrontés à de nombreuses difficultés, notamment un retard en lecture, des problèmes de résultats scolaires et un manque de confiance en soi. Les parents et les enseignants ont souvent du mal à soutenir ces élèves en raison d'un manque de compréhension de la dyslexie, d'un dépistage précoce et d'une formation adéquate.

Linda Siegel, ancienne titulaire de la chaire Dorothy C. Lam en éducation spécialisée et professeure émérite au département de psychologie de l'éducation et du conseil et d'éducation spécialisée de l'université de Colombie-Britannique, à Vancouver, au Canada, est la lauréate du premier prix d'excellence pour l'ensemble de sa carrière. La Dre Siegel s'est imposée comme une figure de proue dans le domaine de la dyslexie et des autres troubles de l'apprentissage, avec un vaste corpus de recherches et plus de 200 publications à son actif. Ce qui la distingue, c'est sa défense inébranlable et sa volonté de remettre en question les bureaucraties éducatives et les gouvernements, tout cela dans le but d'offrir un avenir meilleur aux jeunes.

En outre, 11 autres lauréats reçoivent cette année le Prix d'excellence en éducation de Dyslexie Canada. Il s'agit de professionnels, d'écoles et de commissions scolaires qui mettent en œuvre des programmes novateurs pour soutenir les élèves ayant une dyslexie et leur donner les moyens d'agir. Vous trouverez des informations sur les lauréats du [Prix d'excellence en éducation](#) de Dyslexie Canada à l'adresse suivante :

Toutes les demandes de prix font l'objet d'une évaluation approfondie par l'équipe de Dyslexie Canada, qui tient compte d'une série de critères, notamment l'engagement envers le soutien à la dyslexie, l'impact et les résultats, le travail d'équipe en collaboration, la durabilité et l'extensibilité. De plus amples informations sur les prix sont disponibles sur [le site Web de Dyslexie Canada](#).

Les lauréats des prix d'excellence en éducation de Dyslexie Canada racontent leur histoire dans la série des prix d'excellence en éducation disponible ici : <https://dyslexiacanadaspotlight.podbean.com>.



COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

**La CSEM témoigne de son engagement envers les élèves autochtones en accueillant une nouvelle venue**

**29 avril 2024**

La Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a embauché une professionnelle de l'éducation pour agir à titre d'agente de développement en vue d'apporter un soutien aux élèves autochtones. Dre Jimena Marquez est entrée en fonction en janvier sous la direction des Services aux élèves.



Dre Marquez est née et a grandi à Mexico. Adolescente, elle s'est rendue dans la Sierra Madre où elle a rencontré les Wixárikas, un peuple autochtone du Mexique vivant dans des villages reculés. Cette expérience « a eu un impact énorme sur moi et, sans même le savoir, a guidé mon choix de carrière », a-t-elle déclaré.

En 1998, Dre Marquez s'est installée à Montréal pour faire des études à l'Université McGill. Elle y a obtenu un baccalauréat ès arts en études religieuses. Son intérêt pour les peuples autochtones l'a amenée à faire de la recherche en anthropologie et à compléter une maîtrise en anthropologie à l'Université de Montréal. Elle a ensuite obtenu un doctorat en éducation (concentration sociétés, langues et cultures) décerné par l'Université d'Ottawa.

Après avoir œuvré comme professeure d'anthropologie au Collège John Abbott pendant plus de 10 ans et comme chargée de cours à l'Université McGill au programme d'études autochtones, Dre Marquez a été séduite par le défi que représente ce poste sans précédent au sein de la CSEM.

Outre son rôle de personne-ressource pour les élèves autochtones qui fréquentent un établissement de la CSEM, Dre Marquez travaille en collaboration avec l'équipe d'animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire. Elle a entamé ses fonctions à la CSEM en proposant un large éventail de projets qui favoriseront une meilleure représentation et inclusion des élèves autochtones à l'école, notamment en organisant des visites de musées axées sur les peuples autochtones pour les élèves du primaire et du secondaire; en aidant certaines écoles à entrer en contact avec des artistes autochtones pour créer des projets artistiques collaboratifs; en mettant en place des activités d'apprentissage sur les territoires autochtones dans le cadre du programme de services de garde B.A.S.E.; en soutenant le personnel enseignant désireux d'en apprendre davantage sur les enjeux liés aux peuples autochtones au moyen d'ateliers, de ressources, d'activités d'apprentissage et plus encore; et en collaborant avec des fondations telles que la Fondation autochtone de l'espoir (*Legacy of Hope Foundation*) afin de créer une expérience d'apprentissage mémorable à l'occasion de la Journée du chandail orange.

« Fournir à nos écoles du soutien en lien avec les questions autochtones est devenu une priorité importante pour nous », s'est exclamé Nick Katalifos, directeur général de la CSEM. « Nous nous estimons très chanceux de compter parmi notre équipe une personne aussi expérimentée que Dre Marquez. »

## Pour plus d'information

---



### Commission scolaire English-Montréal

6000, avenue Fielding  
Montréal Québec  
Canada H3X 1T4  
🌐 [www.emsb.qc.ca](http://www.emsb.qc.ca)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS

## **Une formation novatrice et entièrement rémunérée est reconduite au Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais**

**30 avril 2024**

Évoluer en tant que secrétaire dans un milieu scolaire vous intéresse, mais vous ne détenez pas de diplôme? Le projet de formation en secrétariat en mode alternance travail-études (50 % en classe et 50 % en milieu de travail) et rémunérée à 100 % est ce qu'il vous faut.

Cette formation, en partenariat avec le Service des ressources humaines du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) et le Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais, permet aux candidates et candidats de travailler en tant que secrétaires dans l'un des établissements du CSSD tout en suivant la formation. Cette formule novatrice a vu le jour au début de l'année scolaire 2023-2024 et est reconduite pour l'année 2024-2025.

Lors de la formation entièrement rémunérée, toutes les compétences du programme d'études professionnelles en secrétariat sont enseignées et peuvent être mises en pratique dans le milieu du travail, facilitant ainsi l'adaptation des élèves.

Toute personne souhaitant poser sa candidature pour la cohorte 2024-2025 est invitée à consulter le lien suivant : [Secrétaire-Formation incluse \(DEP\) - Projet novateur](#)

Le Centre de services scolaire des Draveurs est très heureux de reconduire cette formation axée sur l'emploi et félicite tous les acteurs du succès de ce projet.

## **Pour plus d'information**

---



### **Centre de services scolaire des Draveurs**

200, boulevard Maloney Est

Gatineau Québec

Canada J8P 1K3

🌐 [www.cssd.gouv.qc.ca](http://www.cssd.gouv.qc.ca)

# L'OTM Junior publie ses données sur les habitudes en technologies médias des jeunes Canadiens pour 2024

English

NOUVELLES FOURNIES PAR

**L'Observateur des technologies médias (OTM) →**

30 avr, 2024, 05:45 ET

OTTAWA, ON, le 30 avril 2024 /CNW/ - En tant que produit de l'Observateur des technologies médias (OTM), l'OTM Junior se concentre sur les comportements de consommation des médias des Canadiens âgés de 2 à 17 ans. Dans sa sixième année d'existence, l'OTM Junior offre des perspectives intéressantes sur l'opinion des adolescents sur l'intelligence artificielle et l'utilisation qu'ils en font; les nouveautés relatives aux jeux vidéo; une brève analyse de Snapchat; les façons dont les parents veillent à la sécurité de leurs enfants sur les réseaux sociaux; et les principaux types de vidéos regardés sur YouTube et les réseaux sociaux.

[Continue Reading](#)



L'OTM Junior offre des perspectives intéressantes sur l'opinion des adolescents sur l'IA, les monnaies de jeu, Snapchat, les façons de veiller à la sécurité des enfants en ligne, et plus encore. (Groupe CNW/L'Observateur des technologies médias (OTM))

Faits saillants du rapport « Regard vers l'avenir - OTM Junior : La génération de demain (2024) » et de l'infographie « Grandes tendances » :

- Près de trois adolescents sur quatre (72 %) connaissent les outils d'intelligence artificielle (IA) générative comme ChatGPT, et un sur quatre (25 %) utilise l'IA générative tous les mois. Cependant, certains adolescents pensent qu'utiliser l'IA pour des travaux scolaires constitue de la tricherie.
- Les jeux vidéo sont importants pour la plupart des jeunes : quatre sur cinq (79 %) ont joué à un jeu au cours du mois précédent. Les téléphones intelligents et les tablettes sont les appareils préférés pour faire cette activité : plus de la moitié (55 %) des enfants s'en servent pour jouer sur des applications.
- Une proportion importante d'enfants qui jouent à des jeux vidéo (1 sur 5) a dépensé de l'argent pour acheter de la monnaie de jeu (V-bucks, Robux, Minecoins, etc.). Les joueurs de Fortnite sont les plus enclins à faire ce genre d'achat, suivis par les adeptes de Roblox et de Minecraft.
- Snapchat est une des plateformes de réseautage social les plus populaires auprès des enfants et adolescents : près de la moitié (48 %) des enfants de 7 à 17 ans l'ont utilisée au cours du dernier mois. Et les utilisateurs de Snapchat sont dévoués : 80 % d'entre eux utilisent la plateforme tous les jours. L'OTM Junior a sondé les adolescents sur leur note Snapchat pour la première fois, et nous avons constaté que plus de la moitié des répondants connaissent leur Snapscore.
- Plus de neuf parents sur dix (92 %) prennent des mesures pour veiller à la sécurité de leurs enfants sur les médias sociaux, comme engager des discussions sur la façon de se protéger en ligne, activer des contrôles parentaux, modifier les paramètres de confidentialité et surveiller leurs publications en ligne. Et 64 % des parents utilisent plus d'une méthode.

Télécharger l'infographie gratuite « Grandes tendances » [ici](#).

Pour plus d'informations sur l'OTM ou l'OTM Junior et ses produits de recherche, veuillez nous contacter.

## À PROPOS DE L'OTM

L'Observateur des technologies médias (OTM©) est produit par CBC/Radio-Canada et est le premier outil de recherche pour l'adoption et l'utilisation d'appareils technologiques du Canada. L'OTM Junior est un sondage annuel sur l'adoption des technologies par les jeunes au Canada. Portant sur les comportements et les activités des Canadiens âgés de 2 à 17 ans, il vise à mieux comprendre les habitudes de consommation des médias des auditoires et des consommateurs de ce groupe d'âge.

SOURCE L'Observateur des technologies médias (OTM)

Renseignements: Pour en savoir plus sur l'OTM ou l'OTM Junior, veuillez visiter notre portail à l'adresse [www.mtm-otm.ca](http://www.mtm-otm.ca) ou appeler au 1-855 898-4999.

# Personnel de soutien scolaire et personnel de soutien de l'enseignement supérieur - Il est de plus en plus difficile de vivre hors de la pauvreté

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) →**

30 avr, 2024, 05:52 ET



Logo de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) (Groupe CNW/Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ))



Logo de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) (Groupe CNW/Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ))

MONTREAL, le 30 avril 2024 /CNW/ - Le revenu disponible pour vivre hors de la pauvreté a fait un bond important pour l'année 2024. Cela a un très grand impact sur la rétention du personnel de soutien scolaire et du personnel de soutien de l'enseignement supérieur qui voient leurs salaires passer sous le seuil du revenu viable d'année en année.

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) réagissent à la publication de la dixième (10<sup>e</sup>) édition du revenu viable de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). 

Afin de combler tous les besoins de base en 2024, les revenus viables provinciaux sont:

- Pour une personne vivant seule: 36 046 \$ (augmentation de 16,44 % par rapport à 2023);
- Pour une famille monoparentale d'un adulte et d'un enfant: 50 175 \$ (augmentation de 11,90 % par rapport à 2023);
- Pour une famille de deux adultes et deux enfants: 78 882 \$ (augmentation de 11,83 % par rapport à 2023).

Le président de la FPSS-CSQ, Éric Pronovost s'inquiète: « on ne parle pas d'aller dans le luxe avec ces revenus-là. Seuls les besoins de bases y sont prévus: alimentation, vêtements, logement, transport, téléphone, assurances, électricité, soins de santé non prévus et frais de garde. Certaines personnes ne peuvent même plus se payer de vacances. »

## Revenu viable

Lorsqu'on regarde les revenus des gens qui occupent un poste de personnel de soutien scolaire et de soutien de l'enseignement supérieur au collégial, on comprend rapidement que plusieurs vivent en deçà du revenu viable moyen.

Voici le palmarès des cinq classes d'emplois du **personnel de soutien scolaire** qui ont le plus grand écart de revenus, pour une **personne vivant seule**, avec le revenu viable provincial.

- Surveillante et surveillant d'élèves: (- 26 801\$)
- Éducatrice et éducateur en service de garde: (- 16 283\$)
- Préposée et préposé aux élèves handicapés: (- 15 332\$)
- Apparitrice et appariteur: (- 13 583\$)
- Technicienne et technicien en formation professionnelle: (- 11 054\$)

Chez **le personnel de soutien au collégial**, il reste encore des classes d'emploi qui, malgré un poste à temps plein, ont plus de **7 000\$ d'écart** de revenus, pour une **famille monoparentale avec un enfant**, en comparaison avec le revenu viable provincial. De plus, une forte majorité des membres représentés par la FPSS-CSQ sont dans la région métropolitaine, là où la hausse du revenu disponible pour vivre hors de la pauvreté a bondi de 19,3%.

## Des postes avec un plus grand nombre d'heures

Le président de la FPSS-CSQ, Éric Pronovost, déclare « avec un taux de précarité de près de 70 %, il n'est pas surprenant que plusieurs de nos membres n'atteignent pas le revenu viable. Il faut des emplois de qualité avec le plus grand nombre d'heures pour avoir un revenu décent. »

Il ajoute « une éducatrice en service de garde qui travaille vingt-six (26) heures par semaine obtient un salaire annuel de 29 700 \$ et une préposée aux élèves handicapés qui n'a que dix-neuf (19) heures par semaine atteint un revenu annuel de 20 400 \$, ce qui est nettement suffisant pour bien vivre. »

### **Des emplois plus attrayants ailleurs**

De son côté, la présidente de la FPSES-CSQ, Valérie Fontaine, ajoute que des emplois plus attrayants sont offerts dans le secteur privé. « Plusieurs de nos membres que ce soit du côté administratif, en soutien direct aux étudiantes et étudiants ou des ouvriers ont démissionné de leur poste pour occuper un emploi ailleurs où ils sont assurés d'obtenir un meilleur salaire et une charge parfois moins lourde. Les collèges perdent ainsi une précieuse expertise et peinent à pourvoir les postes laissés vacants. Les gens ont beau aimer leur emploi, être capables de vivre décemment, c'est la moindre des choses quand tu travailles à temps plein dans le secteur public. »

### **Faire partie de la solution**

En terminant, les deux leaders syndicaux invitent les organismes scolaires et les collèges à tenir compte du personnel de soutien et du rôle important qu'il joue chaque jour dans la bonne marche de nos établissements.

### **Profil de la FPSS-CSQ**

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) est le seul regroupement syndical, au Québec, représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 classes d'emplois réparties en 25 centres de services scolaires et commissions scolaires et 20 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 40 000 membres.

### **Profil de la FPSES-CSQ**

La FPSES-CSQ représente près de 5 000 membres œuvrant dans treize établissements du secteur collégial, trois du secteur universitaire et cinq organismes de services parapublics. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui représente près de 215 000 membres, dont près de 125 000 font partie du personnel de l'éducation.

SOURCE Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)

Renseignements: Martin Cayouette, Attaché de presse FPSS-CSQ, 514 346-6934,  
cayouette.martin@lacsq.org